

Hauts-de-France, Somme  
Ribeaucourt  
Château, rue du Château

## Grand parc et parc de chasse du château

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA80009875  
Date de l'enquête initiale : 2011  
Date(s) de rédaction : 2011  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Val-de-Nièvre  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : parc, parc de chasse  
Parties constituantes non étudiées : avenue de jardin

### Compléments de localisation

oeuvre située en partie sur la commune Beaumetz; oeuvre située en partie sur la commune  
Milieu d'implantation : en village  
Références cadastrales : 1835, B1, 144 à 148 ; 1835, B2, 463 à 479 ; 1984, B, 4, 5, 8, 9, 11, 14 à 16, 19, 295

### Historique

Le procès-verbal de saisie de 1778 (annexe 1) donne une description très complète du domaine et des aménagements récents dus à Louis François Le Fournier de Wargemont en 1773, que l'on retrouve sur le cadastre de 1835 (plan et état de sections), alors que le domaine a été repris par la famille Deberny. Les documents liés à la succession de Gérard de Berny, à partir de 1956, permettent d'avoir une idée de la forme et de l'étendue du domaine à sa plus grande extension. Il est difficile de connaître la forme et l'étendue du domaine du château au 17<sup>e</sup> siècle, mais les éléments de mur de clôture en brique et pierre, qui subsistent en bordure de la route de Domart et de la rue de l'Église, permettent de penser que le jardin avait sensiblement la même superficie que l'actuel parc.

En 1686, François Le Fournier de Wargemont acquiert de la famille de Fleurton la seigneurie de Beaumetz et de Goyaval, vendue par Anne de Gonzague en 1635, et formée de la terre de Beaumetz et de la partie nord de la forêt de Goyaval qui a formé l'actuel bois de Ribeaucourt. Cet enrichissement foncier donne au château le prolongement forestier indispensable à tout domaine seigneurial. Mais les aménagements les plus importants sont dus à François Louis François Le Fournier, marquis de Wargemont, dans le troisième quart du 18<sup>e</sup> siècle : aménagement de la cour en fer-à-cheval et de sa clôture, tracé de la demi-étoile qui la précède au nord et de la perspective plantée qui prolonge le parc au sud, et probablement aussi création des carrefours et des allées forestières rectilignes.

Recouvré en 1803 par Bonne Charlotte Le Fournier de Wargemont, marquise de Persan, le domaine de Ribeaucourt est cédé en 1821, avec la forêt de Goyaval et les terres de Barlette, à Pierre-Louis Degove et à son gendre Jean-Charles Deberny. Ce dernier, devenu unique propriétaire du domaine après le décès de son beau-père, vers 1830, acquiert également la partie nord du bois de Martaineville, qui prend alors le nom de bois Monsieur-de-Berny.

En 1928, Gérard de Berny (1880-1957), dernier représentant de la lignée, hérite de l'ensemble du patrimoine familial. Il conforte l'emprise foncière du bois de Ribeaucourt, fait dresser des poteaux indicateurs sur les carrefours forestiers et construire une maison forestière en lisière de Fransu. Bien géré et entretenu, le domaine forestier s'étendait à la mort de Gérard de Berny sur 362 hectares, répartis sur les communes de Ribeaucourt (144 ha), Beaumetz et Fransu. Dans les décennies suivantes, de larges coupes et des replantations en résineux ont été réalisées, tandis que la majeure partie du parc de chasse a été progressivement aliénée à des particuliers. En 1982, le domaine forestier ne s'étendait plus que sur une superficie de 93 hectares.

Période(s) principale(s) : 3<sup>e</sup> quart 18<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> quart 19<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> quart 20<sup>e</sup> siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Louis François Le Fournier de Wargemont (commanditaire, attribution par travaux historiques), Jean-Charles de Deberny (commanditaire, attribution par source, attribution par travaux historiques), Gérard de Berny (commanditaire, attribution par travaux historiques)

## Description

Les abords du château de Ribeaucourt forment un environnement concerté. Depuis l'esplanade semi-circulaire qui précède la cour du château rayonnent les quatre avenues subsistantes de l'ancienne demi-étoile à cinq branches ; l'avenue axiale est plantée de tilleuls, l'avenue ouest, vers le bois (allée de la Grande Voierie), de charmes, l'avenue est (bordant au nord la ferme et le parc), vers la route de Beaumetz, d'épicéas (anciennement bouleaux et ormes) ; l'avenue d'ormes, entre l'avenue de tilleuls et l'avenue d'épicéas, a été remplacée par une courte avenue de platanes, et l'avenue de poiriers qui lui était symétrique, a disparu. L'avenue de charmes (allée de la Grande Voierie) est doublée au sud par une prairie bordée d'un autre alignement de charmes, situé dans l'axe de la façade antérieure du château ; elle mène au bois de Ribeaucourt, au sud-ouest, à l'orée duquel est aménagé un carrefour forestier avec poteau indicateur d'où rayonnent six allées forestières. Un second carrefour semblable est aménagé plus au nord.

Depuis la façade arrière du logis, la perspective du parc se prolonge au-delà de la voie publique, au sud, par une longue pelouse bordée par un alignement de platanes (autrefois ormes et peupliers) que longe la Rue Neuve. Cette perspective traverse le village et s'achève au-dessus du vallon dit fonds des Mouillers.

## Éléments descriptifs

### Statut, intérêt et protection

Avec son parc de chasse et ses perspectives tracées à partir de la cour et du parc, le domaine de Ribeaucourt offre le témoignage d'un environnement paysager de la fin du 18<sup>e</sup> siècle entretenu jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Il forme un écrin harmonieux, mais menacé, au château, à son parc et à ses communs. L'ensemble, formé par le parc du château, la ferme avec ses annexes et les quatre perspectives, et implicitement celle bordant la ferme et le parc, a été inscrit le 30 mars 1982 sur la liste des sites pittoresques du département de la Somme.

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Somme. Série B ; 1 B 207. **Procès-verbal de saisie des biens d'Aymar Le Fournier, comte de Wargemont, 20 juin 1778.**
- **AMH Amiens : Ribeaucourt, château.**  
Succession de Gérard de Berny, 1957-1994

### Documents figurés

- **Ribeaucourt. Plan cadastral : section B2**, dessin à l'encre, à l'aquarelle et au lavis sur papier, Fauvel géomètre, 1835 (AD Somme ; 3 P 1461/4).  
Plan des perspectives du grand parc et du parc de chasse.
- **Ribeaucourt (Somme). Pâturage du château**, carte postale, cliché Damerville à Domart, années 1920 (coll. part.).

## Bibliographie

- **Ribeaucourt. Le parc du château, ferme et annexes et les quatre perspectives.** In : IZEMBART, Hélène, LE BOUDEC, Bertrand. *Mémoire de paysages. 27 sites inscrits ou classés du département de la Somme au titre de la loi de 1930 sur les sites pittoresques. Un état des lieux préalable à une politique de valorisation.* Amiens : DIREN/CAUE 80, 2000.  
p. 214-223

## Annexe 1

### Procès-verbal de saisie des biens du comte de Wargemont, 1778

(AD Somme, B 207) [transcription Bulan et Evrard]

Le château de Ribeaucourt a son entrée au nord-ouest par une grande esplanade entourée de barrières au-delà de laquelle sont trois avenues plantées d'arbres : l'une de quatre rangées de tilleuls en face de la grille d'entrée allant jusqu'à la forêt, une autre entre celle-ci et l'allée du bois plantée de deux rangs de poiriers et la troisième de l'autre côté plantée de deux rangs de jeunes ormes.

De cette esplanade, on accède à la cour d'honneur entourée de fossés revêtus de murs qui s'élèvent au-dessus du sol jusqu'à hauteur d'appui. Au milieu est une grande grille de fer ouvrant à deux vantaux que soutiennent six arcs-boutants et des chardons en fer. Son couronnement est garni d'écus armoriés.

A droite de la grille d'entrée et parallèlement à l'alignement de celle-ci est une allée d'agrément en charmille qui conduit au bois ; à sa gauche, une autre allée plantée en bois blancs et ormes longe le quinconce.

Au fond de la cour d'honneur est le principal corps de bâtiment du château qui est simple en profondeur et flanqué de deux pavillons faisant avant-corps tant du côté de la cour que du côté du parc.

L'ensemble a sept croisées de chaque côté. Il est élevé d'un rez de chaussée, d'un étage carré et d'un étage lambrissé pratiqué dans le comble. Le tout est couvert d'ardoises. Le corps central a deux égouts et croupes. Les pavillons ont quatre rampants se réunissant au poinçon. Tous les faîtages, poinçons et noues des lucarnes sont armés en plomb.

Au devant de la croisée du milieu de la face sur la cour est un balcon de fer en saillie au droit du premier étage.

Au point milieu du rez-de-chaussée se trouve un vestibule communiquant de la cour au jardin. Deux portes croisées à deux vantaux, à panneaux par le bas, garnies de verre, ouvrent sur le parc et la cour. Deux autres portes à deux vantaux au dessus desquelles sont des tableaux peints sur toile avec cadre uni donnent accès au salon et au cabinet de compagnie. Le surplus du pourtour de ce vestibule est lambrissé à hauteur d'appui. Au dessus sont des cadres unis pour recevoir la tenture.

A droite du vestibule est un salon de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une autre sur le jardin. Il possède quatre portes à deux vantaux portant au-dessus des cadres de menuiserie renfermant des tableaux sur toile peints en camaïeu. La cheminée est garnie d'une chambranle de marbre avec au contre-coeur une ramature de plaque de fer armoriée et des croissants. Tout le surplus du pourtour de ce salon est garni d'un lambris peint à l'huile sur toute la hauteur. Au dessus de la cheminée et à l'opposé sont deux parquets dans le lambris disposés pour des glaces. Les deux banquettes des croisées sont aussi revêtues de menuiserie.

De ce salon, on communique à la grande chambre à coucher dans laquelle sont deux croisées sur le jardin en tout semblables à celles du salon et deux portes à placard à deux vantaux avec des dessus peints sur toiles dans des cadres de menuiserie ; une de ces portes est peinte et forme une armoire garnie de tablettes. La cheminée avec chambranle de marbre, foyer, plaque de fonte et croissants est surmontée d'un parquet de menuiserie renfermant un petit tableau et un trumeau de glace en deux morceaux. Le pourtour de cette chambre est lambrissé sur toute la hauteur ainsi que les banquettes des croisées. Dans ce lambris sont insérées trois portes servant de voie de communication.

De cette chambre, on communique à l'arcade du grand escalier par un petit corridor, à une garde-robe éclairée sur cet escalier par une croisée ovale, à un cabinet de toilette éclairé sur le jardin par une croisée et à une autre garde-robe ayant une issue sur la portion de cour de la chapelle par une petite baie munie au-dessus d'un petit-châssis.

La petite chambre à coucher a son entrée par la cage d'un grand escalier au moyen d'une baie. Elle est éclairée sur la cour par une croisée semblable aux précédentes et sur la portion de cour de la chapelle par une demi-croisée à coulisse. La cheminée dans le pignon est garnie d'une chambranle de menuiserie et d'une plaque de fer. La face de cette cheminée et celle, côté cour, sont lambrissées sur toute la hauteur ; le surplus du pourtour à hauteur d'appui simplement. Dans le fond de cette chambre se trouvent une devanture et niche d'alcôve avec un passage de dégagement communiquant à la grande chambre et à la chapelle à côté.

A gauche du vestibule est un grand cabinet de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une sur le jardin. Il est muni de quatre portes à deux vantaux avec dessus comme dans le salon. La cheminée est aussi semblable à celle du salon avec un tableau et un trumeau de deux morceaux de glace, celui du haut cintré.

Ce cabinet communique à une grande chambre éclairée sur le jardin par deux croisées en tout semblables à celle du salon dont les banquettes sont revêtues de tablettes de marbre. La cheminée possède chambranle et foyer en marbre, plaque et croissants au contre-coeur. Au dessus est un parquet de menuiserie renfermant un tableau peint sur toile et un trumeau de glace en deux morceaux. Tout le pourtour est lambrissé à hauteur de l'étage. En face des croisées se trouve une devanture d'alcôve composée de cintre, niche et deux portes de garde-robe avec panonceaux à jour au-dessus.

A la suite se trouve une petite chambre éclairée d'une croisée sur le jardin pareille à celles-ci-dessus. La face opposée à la porte d'entrée est lambrissée sur toute la hauteur et s'ouvre par six portes pour former des armoires. En face de la croisée est une devanture d'alcôve avec niche de lit et deux garde-robes fermées de portes. Le surplus du pourtour de la pièce est lambrissé à hauteur d'appui seulement.

A côté est la salle à manger éclairée sur la cour par deux croisées en tout semblable aux précédentes dont les banquettes sont revêtues de menuiserie et tablettes en marbre. Cette salle est lambrissée dans tout son pourtour et sur toute la hauteur avec une niche pour un poêle. Au fond de celle-ci se trouve une autre niche garnie d'une cuvette de marbre. Cette niche ainsi que la porte du cabinet de compagnie sont surmontées de tableaux dans des cadres de menuiserie. En face des croisées, une armoire à hauteur d'appui s'étend sur toute la longueur de la salle pour servir de buffet ; la devanture ouvre en huit portes et le dessus est couvert de tablettes de marbre. Dans le lambris est pratiquée une porte de communication au dégagement des cuisines.

On communique avec le premier étage par le second escalier pratiqué dans le pavillon de droite. Cet escalier est avec limon et marches de charpente recouvertes de menuiserie. Sur le limon est posée une rampe avec panneaux et compartiments de fer. Cet escalier a son entrée sur la cour par une grande baie fermée de porte. Sous la première rampe est un bouge fermé également d'une porte.

Le premier étage est distribué en un grand corridor éclairé par trois croisées sur la cour y compris la porte-croisée qui sert sur le balcon en saillie. Ce corridor communique à cinq appartements sur le jardin et deux dans la saillie des pavillons sur la cour.

Le premier appartement dans le pavillon de droite derrière le grand escalier consiste en une chambre éclairée par une croisée sur la cour [...] et par une autre demi-croisée du côté de la chapelle. La cheminée avec chambranle, coffre et revêtement en menuiserie sur le tuyau [...].

Une devanture d'alcôve avec une niche pour le lit et deux portes de garde-robe[...]. A côté de la cheminée une baie fermée de porte avec chambranle pour descendre à la tribune de la chapelle.

[...]

L'étage lambrissé dans le comble est distribué en un corridor vers la cour éclairé par trois lucarnes communiquant à quatre chambres de domestiques éclairées sur le jardin, à l'exception d'une seule, par des lucarnes. Dans chacun des pavillons des bouts sont trois chambres avec corridor de dégagement [...].

A la tête du fossé, à droite de la grille et le long du chemin qui conduit au village, se trouve une porte cavalière fermée d'une grille de fer à deux vantaux.

A la suite est un pavillon détaché des autres bâtiments comprenant un rez-de-chaussée et un étage en mansarde avec pointe de comble à deux égouts, croupes et poinçon. Il est couvert d'ardoises. Le rez-de-chaussée consiste en deux arcades à usage de remises fermées de portes de menuiserie à deux battants et à barreaux entre lesquelles est la porte d'entrée d'un escalier intérieur construit entièrement en maçonnerie. Cet escalier débouche à l'étage sur un corridor donnant accès à quatre chambres de domestique fermées par des cloisons de charpente. Elles sont éclairées chacune d'une lucarne avec chassis à carreaux de verre carrelées plafonnées et lambrissées en blanc et bourre. L'une d'elles possède une cheminée.

Après ce pavillon se trouve une petite cour qui longe le chemin et n'est séparé du parc que par une cour de clôture.

Cette cour est pavée de briques. Au milieu est construite la chapelle dans un petit édifice en tour ronde, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un comble couvert en ardoises cartelettes se réunissant au corps du château mais hors-oeuvre de celui-ci. Elle a une entrée par le pavillon et une autre par la cour. Elle est planchée et plafonnée en calotte, éclairée par trois petites croisées fermées de chassis à verre. Au pourtour est un lambris à hauteur d'appui. Le sanctuaire est séparé de la nef par une balustrade en menuiserie avec porte au milieu. Au fond sont le coffre et retable d'autel aussi en menuiserie, en forme de tombeau avec gradin, tabernacle, et marche-pieds. En face de la porte d'entrée de la cour existe une devanture en menuiserie à deux vantaux fermant une armoire pratiquée dans l'épaisseur d'un mur. Au-dessus de la nef règne une tribune au niveau du premier étage planchée par le bas, lambrissée en plâtre sous le comble, éclairée par deux lucarnes sur la cour ainsi que par une petite croisée en face de l'autel.

A gauche du corps du château et à la suite du pignon est un corps de bâtiment de quatre croisées de face doublé en profondeur à usage de cuisine, d'office et de leurs dépendances. Il est élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus dans le comble lambrissé. Celui-ci a deux égouts et est couvert en tuile avec une lanterne au-dessus dans laquelle se trouve une cloche.

Le rez-de-chaussée comprend un passage qui communique à une salle de commun, à l'escalier de dégagement, à un office garde-manger et lavoir. Ce passage est fermé sur la cour d'une porte pleine à côté de laquelle est une autre porte fermant le haut de la descente de cave qui s'étend au-dessous de la salle à manger. Il est pavé en partie de carreaux de pierre ; le surplus est en briques. Il est plafonné. L'escalier de dégagement est en charpente et menuiserie avec au-dessous un bouge.

La salle du commun fermée de porte pleine est éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle est pavée de briques et plafonnée. Dans un angle se trouve une armoire de menuiserie avec une boîte à pendule pour la chute des pieds de l'horloge.

L'office est fermé de porte pleine, plafonné, carrelé en grands carreaux de pierre et éclairé sur le jardin par deux croisées. La cuisine fermée de portes pleines pavée en briques, plafonnée et éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle possède une cheminée en arcade avec un petit four à côté. Au contre-cœur, une plaque de fonte de fer armoriée et barre de fer. Au devant, un grand fourneau potager garni de dix réchauds.

Le lavoir est pavé de grès et éclairé sur la basse-cour par une croisée semblable à celle de la cuisine avec pierre à laver et porte pleine à vantaux.

Le garde-manger à côté est fermé d'une pareille porte. Il est éclairé sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes et sur la basse-cour d'une petite croisée. Il est pavé en briques.

Le premier étage est distribué en un grand corridor qui communique à cinq chambres de domestiques dont une à cheminée. Elles sont toutes fermées de portes pleines et éclairées par des lucarnes fermées de châssis à coulisse. Au fond est un corps d'armoire de menuiserie pour le linge faisant toute la longueur et hauteur de la pièce, ouvrant par cinq portes à deux vantaux avec fond et côté doublés en menuiserie. Tout cet étage est lambrissé et plafonné en blanc et bourre et carrelé de terre cuite.

A gauche de la cour d'honneur et sur toute sa longueur est une basse-cour séparée de celle-ci par une fosse qui sert d'abreuvoir.

Au pourtour de cette basse-cour sont différents corps de bâtiments en tous sens. Au milieu est un trou à fumier revêtu de murs ainsi qu'une tour servant de colombier élevé de deux étages avec comble au-dessus couvert de tuiles.

Le long de cette basse-cour est un corps de bâtiment qui la sépare du parc et qui s'étend sur toute sa largeur depuis le pignon du bâtiment des cuisines jusqu'au potager. Il comprend :

- un passage de voiture pour aller de la basse-cour au jardin fermé sur celui-ci par une ancienne porte de menuiserie.

Au-dessus de ce passage est une pièce en surélévation ayant deux croisées de face avec comble à deux égouts en tuiles au-dessus.

- à la suite, une écurie pour 24 chevaux avec rateliers et mangeoires de charpente, porte pleine coupée et croisée dans l'oeuvre et escalier de menuiserie pour communiquer avec la sellerie au premier étage. Cette écurie est voûtée avec des carreaux de briques sur des entrants de charpente. La sellerie est lambrissée et plafonnée en blanc et bourre, aérée de terre, éclairé par une lucarne sur la basse-cour et une sur le parc.

- dans le surplus de la longueur de ce bâtiment est une autre écurie en tout semblable à la précédente aussi garnie de rateliers et mangeoires, fermée de porte coupée, avec une petite croisée sur la basse-cour et une dans le pignon sur le potager. Elle possède un grenier avec une grande lucarne vers la basse-cour

En retour, dans toute la profondeur de la basse-cour est un autre corps de bâtiment qui la sépare d'avec le potager. Entre son pignon et le bout du mur d'égout du précédent, se trouve un passage découvert fermé de grille de fer qui conduit au jardin potager. Ce bâtiment, simple en profondeur, comprend :

- une charbonnière du côté du passage.

- à côté sont deux serres ensuite l'une de l'autre fermées de portes pleines, aérées de terre, plafonnées en blanc et bourré.

Au-dessus de l'une d'elles, existe une pièce entresolée avec un escalier de menuiserie et porte pleine à l'intérieur, éclairée par une petite croisée sur la basse-cour et une autre sur le potager.

- ensuite, deux arcades servant de remises fermées de porte de menuiserie à deux vantaux et barreaux, suivies d'un bûcher de cinq travées de longueur. Au-dessus de ces parties, s'étend un grenier auquel on communique par deux escaliers.

- enfin, dans tout le surplus de la longueur de ce bâtiment, est construite une grange de huit travées fermée d'une grande porte à deux vantaux avec guichet et ferrures.

En retour, au long de l'avenue qui passe au devant des fossés de la cour d'honneur, est un troisième corps de bâtiment simple en profondeur élevé d'un rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles. Ce bâtiment s'étend depuis le précédent jusqu'à la moitié environ de la largeur de la basse-cour à l'alignement du colombier. Il consiste en :

- un toit à porcs près de la grange.

- ensuite, une pièce pour la brasserie dans laquelle sont le fourneau, les chaudières et la cuve avec caves au-dessous, suivie d'un poulailler.

- puis un passage de porte charretière d'entrée de l'avenue à la brasserie fermée d'ancienne porte à deux vantaux avec guichet.

Ensuite et jusqu'à la cour d'honneur se continue un autre corps de bâtiment faisant le surplus de la longueur de la basse-cour et à même alignement que le précédent. Un peu plus élevé que celui-ci, il est aussi couvert en tuiles à deux égouts et abrite successivement :

- un fruitier garni de tablettes éclairé par une croisée sur la basse-cour avec grille de fer.

- une pièce à usage de buanderie fermée d'une porte pleine sur la basse-cour avec une croisée à côté, carrelée en briques avec cheminée en hotte.

- une pièce servant de bureau pour le régisseur planchée, plafonnée, avec une porte croisée et double-porte en contrevent, une croisée sur la cour avec guichet et une autre croisée sur l'avenue avec grille en fer et contrevent. Cette pièce possède une cheminée en hotte.

- une pièce dépendant de la lingerie planchée, plafonnée, fermée d'une porte-croisée à deux vantaux avec aussi une cheminée en hotte.

- la lingerie, plafonnée et planchée, éclairée par deux croisées sur la basse-cour et avec porte de communication avec la pièce précédente.

- enfin un escalier qui communique avec à un grand grenier à grain au-dessus de toutes ces pièces jusqu'à la brasserie. Il est éclairé sur la basse-cour par deux lucarnes.

A la tête de ce dernier bâtiment et du fossé à gauche de la grille d'entrée de la cour d'honneur est un pavillon carré élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage en mansarde et pointe de comble, le tout couvert d'ardoise à quatre rampants

qui se réunissent au poinçon. Le rez-de-chaussée consiste en une grande pièce destinée aux archives fermée de porte doublée de tôle, éclairée par trois croisées fermées de chassis et grille de fer. A l'étage se trouve une chambre lambrissée fermée de porte pleine éclairée par trois lucarnes avec chassis ovales, carrelée, plafonnée et lambrissée en blanc et bourre.

En retour d'équerre du bâtiment précédent jusqu'au colombier est un édifice en charpente et bauge ravalé, élevé de rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles, à deux égouts, avec une travée en retour d'équerre en saillie sur la basse-cour moins élevée construite en briques et couverte en tuiles à deux égouts et croupes. Il consiste en une pièce jointe à la buanderie fermée de deux portes pleines éclairée par une croisée sur la cour, possédant un four avec cheminée en hotte, ces deux pièces étant pavées de briques et plafonnées.

Au derrière de la basse-cour, vers le levant, est un jardin potager clos de murs, à l'exception de la partie le long du parc qui n'est fermée que de haies vives dans laquelle est une grille de fer à deux vantaux.

Ce jardin est divisé en plusieurs carrés bordés d'arbres fruitiers et divisés par des allées au pourtour et aux diagonales.

Au long de l'avenue qui s'étend le long de la cour d'honneur, de la basse-cour et de ce potager est un corps de bâtiment détaché ayant sept croisées de face, simple en profondeur, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage lambrissé au-dessus, couvert de tuiles à deux égouts et croupes à l'usage du jardinier et salle de billard.

Le rez-de-chaussée consiste en un carré de dégagement au milieu dans lequel est un escalier en menuiserie fermé de porte pleine à deux vantaux. Il communique à gauche à une cuisine à cheminée et four à l'intérieur, éclairée par une croisée, avec au fond une petite pièce retranchée par cloison et soupente au-dessus. De cette cuisine, une porte communique à une salle basse éclairée par une croisée semblable à la précédente avec cheminée simple et cloison dans le fond pour séparer

une autre petite pièce avec soupente semblable à celle-ci-dessus ; toutes ces pièces pavées en brique et plafonnées. A droite du carré de dégagement, une salle à l'usage d'un billard, planchée, plafonnée, éclairée par trois croisées dont une sert de porte d'entrée au moyen d'un petit marche-pied de menuiserie à l'extérieur. Au-dessous de cette salle sont trois travées de cellier.

L'étage consiste en une partie au haut de l'escalier avec, à gauche deux chambres ensuite l'une de l'autre, et à droite une grande pièce ; le tout éclairé par cinq lucarnes, carrelé de carreaux de terre cuite, lambrissé en blanc et bourre et plafonné.

Dans l'angle de ce potager, joignant les bâtiments de la basse-cour et de l'avenue est une petite étable en tourelle au rez-de-chaussée, couverte de tuiles.

A la suite du corps du château, de la basse-cour et du potager, s'étend vers le midi le parc clos de murs dans tout son pourtour. La partie au-devant du corps de logis est semée en foin et en labour ; celle au devant de la basse-cour est plantée en quinconce depuis peu de temps, et au droit du potager est un bosquet en bois taillis.

L'ensemble contient 25 journaux ou environ.

(Au-delà est) une autre avenue nouvelle pour le parc et la prolongation en point de vue pratiquée au delà du jardin et parc au derrière et en face du point milieu du château, plantée en bois blanc et ormes [...].

Laquelle avenue contenant quatre journaux ou environ est composée de différentes acquisitions et échanges [...].

## Illustrations



Plan des perspectives du grand parc et du parc de chasse, 1835 (AD Somme, 3P 1461/4).  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_2008800048NUCA



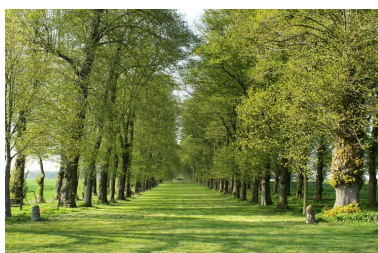
Vue partielle de l'esplanade, du mur de clôture et du portail, carte postale, années 1920 (coll. part).  
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure  
IVR22\_20118000640NUCA



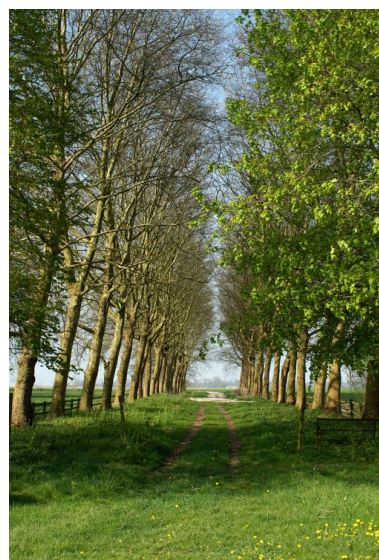
Perspective de l'avenue de tilleuls depuis la cour.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001277NUCA



L'avenue de tilleuls et l'avenue de platanes axées sur la cour.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001010NUCA



Perspective de l'avenue de tilleuls depuis l'esplanade.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20118000074NUCA



Perspective de l'avenue de platanes depuis l'esplanade.  
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet  
IVR22\_20118000077NUCA



L'avenue d'épicéas avec en arrière-plan l'allée de platanes et l'allée de tilleuls.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001268NUCA



L'avenue de platanes et l'avenue de tilleuls vues depuis l'avenue d'épicéas.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001270NUCA



Vue de l'avenue de platanes et de l'avenue de tilleuls depuis l'avenue d'épicéas.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001267NUCA



Perspective de l'allée de charmes, ou allée de la Grande Voierie.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001265NUCA



Allée forestière dite voie de Barlette dans le bois de Ribeaucourt.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001019NUCA



Carrefour forestier de la Grande Voierie.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001263NUCA



Poteau indicateur au carrefour forestier de la Grande Voierie.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20118001264NUCA



Maison forestière dite Maison Rouge, en lisière du bois de Ribeaucourt à Fransu.  
Phot. Frédéric Fournis  
IVR22\_20108001903NUCA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : Château de Ribeaucourt (IA80009688) Hauts-de-France, Somme, Ribeaucourt, rue du Château

Auteur(s) du dossier : Frédéric Fournis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général





Plan des perspectives du grand parc et du parc de chasse, 1835 (AD Somme, 3P 1461/4).

Référence du document reproduit :

- **Ribeaucourt. Plan cadastral : section B2**, dessin à l'encre, à l'aquarelle et au lavis sur papier, Fauvel géomètre, 1835 (AD Somme ; 3 P 1461/4).

IVR22\_20088000048NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle de l'esplanade, du mur de clôture et du portail, carte postale, années 1920 (coll. part).

IVR22\_20118000640NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Perspective de l'avenue de tilleuls depuis la cour.

IVR22\_20118001277NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de tilleuls et l'avenue de platanes axées sur la cour.

IVR22\_20118001010NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Perspective de l'avenue de tilleuls depuis l'esplanade.

IVR22\_20118000074NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Perspective de l'avenue de platanes depuis l'esplanade.

IVR22\_20118000077NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue d'épicéas avec en arrière-plan l'allée de platanes et l'allée de tilleuls.

IVR22\_20118001268NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'avenue de platanes et l'avenue de tilleuls vues depuis l'avenue d'épicéas.

IVR22\_20118001270NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Vue de l'avenue de platanes et de l'avenue de tilleuls depuis l'avenue d'épicéas.

IVR22\_20118001267NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Perspective de l'allée de charmes, ou allée de la Grande Voierie.

IVR22\_20118001265NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Allée forestière dite voie de Barlette dans le bois de Ribeaucourt.

IVR22\_20118001019NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carrefour forestier de la Grande Voierie.

IVR22\_20118001263NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poteau indicateur au carrefour forestier de la Grande Voierie.

IVR22\_20118001264NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison forestière dite Maison Rouge, en lisière du bois de Ribeaucourt à Fransu.

IVR22\_20108001903NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation